

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

DEUX SIÈCLES D'IMMOBILISME

<i>Section I: Jurisprudence et doctrine</i> sous le signe de la permanence légale	15
I. Deux décisions exemplaires à cent ans de distance	15
II. Les glissements qualitatifs	20
III. Les précédents jurisprudentiels immédiats de la loi de 1980	31
<i>Section II: Débats politiques autour d'une réforme de société:</i> La loi du 23 décembre 1980 relative à la répression du viol et de certains attentats à la pudeur	
I. Les initiatives du Sénat — sous le signe d'une réforme de société (1978)	37
II. Les réactions de l'Assemblée nationale (1980)	49
III. L'application de la loi de 1980: la jurisprudence de la Cour de Cas- sation, 1981-1985	61

CHAPITRE II

TABLEAUX D'UNE CRIMINALITÉ SEXUELLE LE RESSORT DU PARQUET DE NANTES (1976-1984)

Le corpus d'origine: les plaintes enregistrées auprès du Parquet entre 1976 et 1984	69
<i>Section I: Les auteurs et leur procès</i>	74
I. Les âges, situations matrimoniales et domiciliations des auteurs	74
II. La médiocrité sociale et intellectuelle des agresseurs	77
III. L'éventail des sanctions pénales par juridiction	81
<i>Section II: Les victimes et le procès</i>	83
I. La victime dans le procès pénal	84
II. La victime du procès pénal?	92

<i>Section III: Les faits: la planification des agressions</i>	98
I. Les stratégies de la rencontre	99
II. La tactique de l'agression	106

CHAPITRE III

VIOL: STRATÉGIES CRIMINELLES ET RÉACTIONS DES VICTIMES

<i>Section I: Les viols d'inconnues</i>	116
I. L'espace du violeur et ses stratégies	117
II. Les dissymétries socio-culturelles entre auteurs et victimes	121
III. Un comportement de plainte actif	128
<i>Section II: Les viols de personnes connues</i>	132
I. Le contexte des agressions	133
II. Les stratégies criminelles	143
III. Un comportement de plainte hésitant et complexe	149
<i>Section III: Les crimes incestueux</i>	155
I. Médiocrité et violence: le cadre privilégié de l'inceste	158
II. Le silence, élément fondamental de l'inceste	162

CHAPITRE IV

DU FAIT AU DROIT: LE PROCESSUS DE QUALIFICATION/DÉQUALIFICATION DU VIOL

<i>Section I: L'issue judiciaire des plaintes</i>	170
I. Les affaires non qualifiées	172
II. Les viols sanctionnés	176
III. Le bilan des qualifications et des déqualifications	185
<i>Section II: Les pratiques explicites et implicites des agents judiciaires en matière de qualification</i>	188
I. La recherche des faits constitués	189
II. Intention coupable et violences contraignantes, ou la mise en ques- tion du non-consentement de la victime	199
III. La déqualification de crimes constitués	206
Conclusion	213
Bibliographie	221